

Rueil-Malmaison, le 27 mars 2025

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous sommes absents de Plouhinec depuis ce mois d'octobre dernier pour des raisons familiales. Aussi c'est sur internet que nous avons tout récemment pris connaissance du dossier de projet de révision du PLU et plus précisément d'un point qui n'avait pas été abordé et porté à notre connaissance lors de la réunion du mois d'avril 2024 à laquelle j'étais présente.

En effet, en examinant une cartographie du bourg dans le tome 2 des documents, pour connaître ce qu'il était dit concernant un terrain nous appartenant, situé dans l'OAP 3, quelle n'a pas été ma surprise de découvrir que la commune envisagerait de détruire notre maison familiale au 4 rue du Général de Gaulle afin de créer une voie d'accès routière pour les constructions du projet OAP 2 situé derrière la mairie.

Cette maison qui appartient à notre mère est dans notre famille depuis 1911, date de sa construction. Elle fait partie du paysage du Bourg. Nos parents natifs de Plouhinec y sont revenus dès que notre père a été retraité. Notre mère veuve à l'âge de 60 ans a pu y résider seule malgré son état de Handicap tant que les commerces de proximités ont été présents (l'épicerie chez Jeanne, la Boucherie, la Poste, les camionnettes avec les commerçants ambulants). Les années passants, son état de santé s'étant détérioré et les commerces très proches ayant pour nombre d'entre eux fermés, elle n'a plus été en mesure de rester seule et s'est résolu à ne plus y habiter que lorsque nous pouvions y être avec elle. Son espoir est de revenir à son domicile définitivement avec son fils prochainement, qui a toujours eu le projet de s'y établir en retraite. Nous n'avons donc jamais eu le projet de vendre notre maison familiale, mais au contraire de l'entretenir pour revenir dès que possible nous y installer, d'autant que le projet de dynamisation du bourg était pour nous un espoir.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir réviser et annuler ce projet concernant notre maison et son jardin.

J'ajoute que je n'ai pas souhaité inquiéter notre mère et ne lui ai pas communiqué cette information qui pourrait avoir un impact que je n'ose mesurer sur sa santé. Nous sommes depuis son hospitalisation à l'hôpital de Douarnenez au mois de septembre dernier très soucieux de la préserver de toutes sources d'inquiétudes. Cette maison fait partie de l'histoire de l'habitat du bourg mais aussi « elle est » notre histoire familiale et le témoin de beaucoup d'efforts, construite de leurs mains et de celles d'artisans locaux. A un moment de notre histoire ou l'importance de conserver nos talus et nos murs de pierres sèches nous apparait comme une évidence, j'espère que peut être entendu notre requête.

Vous remerciant par avance de toute l'attention que vous pourrez porter à notre requête,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos respectueuses salutations.

Me Brocchetto Nadine

49 rue Gambetta

92500 Rueil-Malmaison

nebrocchetto@gmail.com

tél. : 06 50 56 02 87

Mr Burel Stéphane

8 rés. Du Clos du Château

9160 Ballainvilliers